

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
au capital de 7 775,00 Euros
Siège social : 41 RUE D'AIX, 13001 MARSEILLE

RCS 421 809 054

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 25 juin,
A 16 heures,

La société A L'ILE D'OR, société par actions simplifiée au capital de 7 775 Euros, divisé en 510 actions,

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hanania COHEN, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Paraphe


PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 30 249 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 249 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau	343 374€

Le solde	373 623 €
A titre de dividendes aux actionnaires	87 000 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 286 623 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 295 176 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

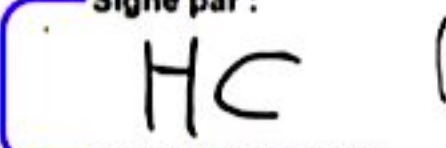
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président, le Président de séance et les associés ou leurs mandataires.

LE PRESIDENT

Signé par :

7134680C5C2143D...

A L'ILE D'OR

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES

au capital de 7 775,00 Euros

Siège social : 41 RUE D'AIX, 13001 MARSEILLE

RCS 421 809 054

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 30 249 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 249 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau	343 374€

Le solde	373 623 €
A titre de dividendes aux actionnaires	87 000 €

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 286 623 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 295 176 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

7134680C5C2143D...

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société A L'ILE D OR				41 RUE D AIX	
SIRET	4	2	1	8	0
	9	0	5	4	0
	0	0	0	2	4
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	BIJOUTERIE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	35 587	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
				Taux d'imposition	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition		Taux d'imposition	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
MEDICIS 32 LA CANEBIERE MEDICIS 13001 MARSEILLE Tél: 04 91 13 97 97		Tél:	
Identité du déclarant:			
Date:		Lieu	MARSEILLE
Qualité et nom du signataire:		PRESIDENT	
Signature		COHEN HANANIA	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065													
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS													
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	87 000		payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d					
Montant des distributions								e					
autres que celles visées en (a),								f					
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g					
								h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	87 000				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j					
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		87 000			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :								
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les					
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	5	6	7	8
I DIVERS													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION													
REMUNERATIONS													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										60 270			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)													
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice													
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice													
MVLT réalisée au cours de l'exercice													
MVLT restant à reporter													
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice													

Désignation de l'entreprise															Société A L'ILE D OR															Néant		☐																																																									
Adresse de l'entreprise															41 RUE D AIX															13001 MARSEILLE																																																											
Numéro SIRET *															42180905400024															Durée de l'exercice en nombre de mois *															12															Durée de l'exercice précédent *															12														
																														Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																																	
																														31122025										31122024																																																	
ACTIF															Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																																												
															1										2										3										4																																												
ACTIF IMMOBILISE															Immobilisations incorporelles					Fonds commercial *					010					012																																																											
																									Autres *																				014					016																																							
															Immobilisations corporelles *					028										67 510					030					66 403					1 107															1 427																													
															Immobilisations financières * (1)					040					980					042										980					980																																												
															Total I (5)					044					68 490					048					66 403					2 087					2 407																																												
ACTIF CIRCULANT															STOCKS					Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					050					052																																																											
																				Marchandises *					060					393 167					062					393 167					394 578																																												
															Avances et acomptes versés sur commandes					064										066																																																											
															Créances (2)					Clients et comptes rattachés*					068					1 670					070					1 670																																																	
																									Autres * (3)					072					104					074					104					4 129																																							
															Charges constatées d'avance *					092										094																																																											
															Valeurs mobilières de placement					080					082																																																																
															Disponibilités					084					14 660					086					14 660					54 053																																																	
															Total II					096					409 602					098					409 602					452 760																																																	
															Total général (I+II)					110					478 092					112					66 403					411 689					455 167																																												
PASSIF																				Exercice N NET										Exercice N-1 NET																																																											
																				1					2																																																																
CAPITAUX PROPRES															Capital social ou individuel *										120					7 775					7 775																																																						
															Ecart de réévaluation										124																																																																
															Réserve légale										126					777					777																																																						
															Réserves réglementées*										130																																																																
															Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131										132																																																						
															Report à nouveau										134					343 374					412 082																																																						
															Résultat de l'exercice										136					30 249					16 292																																																						
															Subventions d'investissement										137																																																																
															Provisions réglementées										140																																																																
															Total I										142					382 176					436 926																																																						
DETTES (4)															Provisions pour risques et charges										154																																																																
															Emprunts et dettes assimilées										156					4 000																																																											
															Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																																
															Fournisseurs et comptes rattachés										166					1 874					540																																																						
															Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169					4 224					172					14 963					17 424																																												
															Comptes courants d'associés										173					8 676					276																																																						
															Autres dettes										175																																																																
															Produits constatés d'avance										174																																																																
															Total III										176					29 513					18 241																																																						
															Total général (I + II + III)										180					411 689					455 167																																																						
REVENUS															(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					193										(4) Dont dettes à plus d'un an					195																																																						
															(2) Dont créances à plus d'un an					197										(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *					182																																																						
															(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs					199										(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					184																																																						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le				
										13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires		209					210	310 356				364 733			
	Production vendue	{	biens			215					214								
			services *			217					218								
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222								
	Production immobilisée *										224								
	Subventions d'exploitation reçues										226								
	Autres produits										230	7 390				280			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			(I)							232	317 746				365 013			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234	137 090				194 630			
	Variation de stock (marchandises) *										236	1 411				3 653			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240								
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	32 995				45 064				
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	2 242		)	244	5 331				4 712				
	Rémunérations du personnel *										250	61 531				59 752			
	Cotisations sociales			(dont cotisations personnelles de l'exploitant		380			)	252	43 477				37 886				
	Dotations aux amortissements *			(dont amortissement du fonds de commerce		255			)	254	320				173				
	Dotations aux dépréciations										256								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			}	262	5				1				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260													
	Total des charges d'exploitation			(II)							264	282 159				345 871			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	35 587				19 143				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)							280					24			
	Produits exceptionnels			(IV)							290								
	Charges financières			(V)							294								
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			(VI)	300									
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348													
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)							306	5 338				2 875			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	30 249				16 292				
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	30 249				314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318								
	Provisions non déductibles *										322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	5 338							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 septies)		127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342				
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quinquies A)		181	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991						350				
	Divers dont (44 quaterdecies)	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	35 587				354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356								
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :											360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	35 587				372		